



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par **téléprocédure**, sur le site Internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par **dépôt**, ou **transmission par voie postale**, d'un imprimé de demande d'admission à concourir :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île de France – service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26

CONCOURS	Date d'ouverture des inscriptions par internet et de début de retrait des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des inscriptions par Internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves écrites d'admissibilité (a)	Dates des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves orales d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)	
Informations complémentaires sur www.douane.gouv.fr							
A	INSPECTEUR PRINCIPAL	11 octobre 2019	15 novembre 2019	6, 7 et 8 janvier 2020	11 février 2020	Du 9 au 13 mars 2020	13 mars 2020
	INSPECTEUR INTERNE	11 octobre 2019	22 novembre 2019	20 et 21 janvier 2020	16 mars 2020	Du 4 au 7 mai 2020	25 mai 2020
	INSPECTEUR INTERNE spécialité programmeur système d'exploitation (PSE)	4 octobre 2019	6 décembre 2019	27, 28 et 29 janvier 2020	17 mars 2020	Du 20 au 24 avril 2020	29 avril 2020
	EXAMEN PROFESSIONNEL DE CATÉGORIE A	7 février 2020	10 avril 2020	9 juin 2020	5 octobre 2020	Du 16 au 20 novembre 2020	25 novembre 2020
B	CONTRÔLEUR INTERNE de la branche des OPERATIONS COMMERCIALES (b)	28 octobre 2019	29 novembre 2019	10 et 11 février 2020	14 avril 2020	Du 22 au 26 juin 2020	6 juillet 2020
	CONTRÔLEUR INTERNE de la branche de la SURVEILLANCE (b)	28 octobre 2019	29 novembre 2019	12 et 13 février 2020	14 avril 2020	Du 22 au 26 juin 2020 <i>Epreuves sportives : Entre les 11 et 29 mai 2020</i>	6 juillet 2020
	CONTRÔLEUR INTERNE spécialité surveillance et maintenance navale (c)	8 novembre 2019	10 janvier 2020	3, 4 et 5 mars 2020	22 avril 2020	Du 8 au 12 juin 2020 <i>Epreuves sportives : Entre les 18 et 29 mai 2020</i>	18 juin 2020
	CONTRÔLEUR INTERNE spécialité surveillance et maintenance automobile (c)	8 novembre 2019	10 janvier 2020	3, 4 et 5 mars 2020	22 avril 2020	Du 2 juin au 5 juin 2020 <i>Epreuves sportives : Entre les 18 et 29 mai 2020</i>	18 juin 2020

(a) Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère **prévisionnel** et sont données à titre indicatif.

(b) Pour ce concours, les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) Les épreuves écrites d'admissibilité de ces concours se déroulent aux **mêmes dates et heures**.

(d) Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur Internet : <https://concours.dgfiip.finances.gouv.fr>

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur Internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par **téléprocédure**, sur le site Internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par **dépôt**, ou **transmission par voie postale**, d'un imprimé de demande d'admission à concourir :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île de France – service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26

CONCOURS	Date d'ouverture des inscriptions par internet et de début de retrait des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des inscriptions par Internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves écrites d'admissibilité (a)	Dates des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves orales d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)
Informations complémentaires sur www.douane.gouv.fr						
B CONTRÔLEUR INTERNE de la branche des OPERATIONS COMMERCIALES spécialité programmeur	31 octobre 2019	3 janvier 2020	24, 25 et 26 février 2020	16 avril 2020	Du 25 mai au 29 mai 2020	4 juin 2020
CONTRÔLEUR INTERNE spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'avion	La Douane n'organise pas en 2020 de concours de contrôleur dans la spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'avion					
CONTRÔLEUR INTERNE spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'hélicoptère	La Douane n'organise pas en 2020 de concours de contrôleur dans la spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'hélicoptère					
EXAMEN PROFESSIONNEL DE CATÉGORIE B (réservé aux agents des douanes)	7 février 2020	10 avril 2020	11 juin 2020	5 octobre 2020	Du 16 au 20 novembre 2020	25 novembre 2020
CONCOURS PROFESSIONNEL DE CONTRÔLEUR DE 1ère CLASSE (réservé aux agents des douanes)	24 janvier 2020	27 mars 2020	26 mai 2020	-	-	18 juin 2020
CONTRÔLEUR PRINCIPAL (réservé aux agents des douanes)	17 avril 2020	26 juin 2020	15 septembre 2020	15 octobre 2020	Du 30 novembre au 4 décembre 2020	10 décembre 2020
TECHNICIEN DE LABORATOIRE DE CLASSE SUPÉRIEURE (réservé aux agents du service commun des laboratoires)	26 juin 2020	11 septembre 2020	-	-	Du 2 au 6 novembre 2020	12 novembre 2020

(a) Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère **prévisionnel** et sont données à titre indicatif.

(b) Pour ce concours, les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) Les épreuves écrites d'admissibilité de ces concours se déroulent aux **mêmes dates et heures**.

(d) Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur Internet : <https://concours.dgfiip.finances.gouv.fr>

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur Internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par **téléprocédure**, sur le site Internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par **dépôt**, ou **transmission par voie postale**, d'un imprimé de demande d'admission à concourir :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île de France – service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26

CONCOURS	Date d'ouverture des inscriptions par internet et de début de retrait des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des inscriptions par Internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves écrites d'admissibilité (a)	Dates des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves orales d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)
Informations complémentaires sur www.douane.gouv.fr						
B TECHNICIEN DE LABORATOIRE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE <i>(réservé aux agents du service commun des laboratoires)</i>	26 juin 2020	11 septembre 2020	-	-	Du 2 au 6 novembre 2020	12 novembre 2020
C EXAMEN PROFESSIONNEL D'AGENT DE CONSTATATION PRINCIPAL <i>(réservé aux agents des douanes)</i>	3 juillet 2020	18 septembre 2020	9 novembre 2020	-	-	16 décembre 2020
AGENT DE CONSTATATION INTERNE Spécialité surveillance et motocyclisme	La Douane n'organise pas en 2020 de concours d'agent de constatation dans la spécialité motocyclisme					
AGENT DE CONSTATATION EXTERNE CONCOURS COMMUN DE CATÉGORIE C (d)	Les dates du concours commun de catégorie C organisé en 2020 seront communiquées ultérieurement					

(a) Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère **prévisionnel** et sont données à titre indicatif.

(b) Pour ce concours, les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) Les épreuves écrites d'admissibilité de ces concours se déroulent aux **mêmes dates et heures**.

(d) Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur Internet : <https://concours.dgfiip.finances.gouv.fr>

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur Internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>.